



Communiqué de presse

Mende, le 9 août 2017

Mise en place d'un mini relais motard sur la commune de Bédoues ce samedi 12 août par la coordination routière.

Dans le cadre du Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière (PDASR), la coordination sécurité routière en partenariat avec la Fédération française des motards en colère (FFMC) propose un maximum d'actions en faveur des deux roues motorisées.

A cette occasion, un relais motard, mis en place par la coordination sécurité routière et la FFMC, sera proposé durant le mois d'août, sur des routes secondaires du département, appréciées pour les ballades en motos.

Ainsi, ce samedi 12 août, un mini relais sera installé au centre du village de Bédoues, le long de la RD 998, sur le parking du Bar-Restaurant "Le Boufadou" .

Les motards seront invités à faire une pause. Un échange sur la prévention et la sécurité routière leur sera proposé. Un questionnaire leur sera remis et une boisson non alcoolisée, sera offerte en partenariat avec le bar-restaurant « Le Boufadou ».

L'accidentalité des deux roues motorisés est **un enjeu majeur du département**. Depuis le début de l'année 2017, sur 30 accidents corporels constatés, 17 impliquent un deux roues motorisées. Et la tendance s'accroît plus encore en période estivale. En juillet, sur 7 accidents corporels 5 impliquaient un motard. On estime seulement à 2% le trafic des deux roues motorisées. Le rapport entre nombre de motocyclettes et accidentalité est totalement disproportionné.